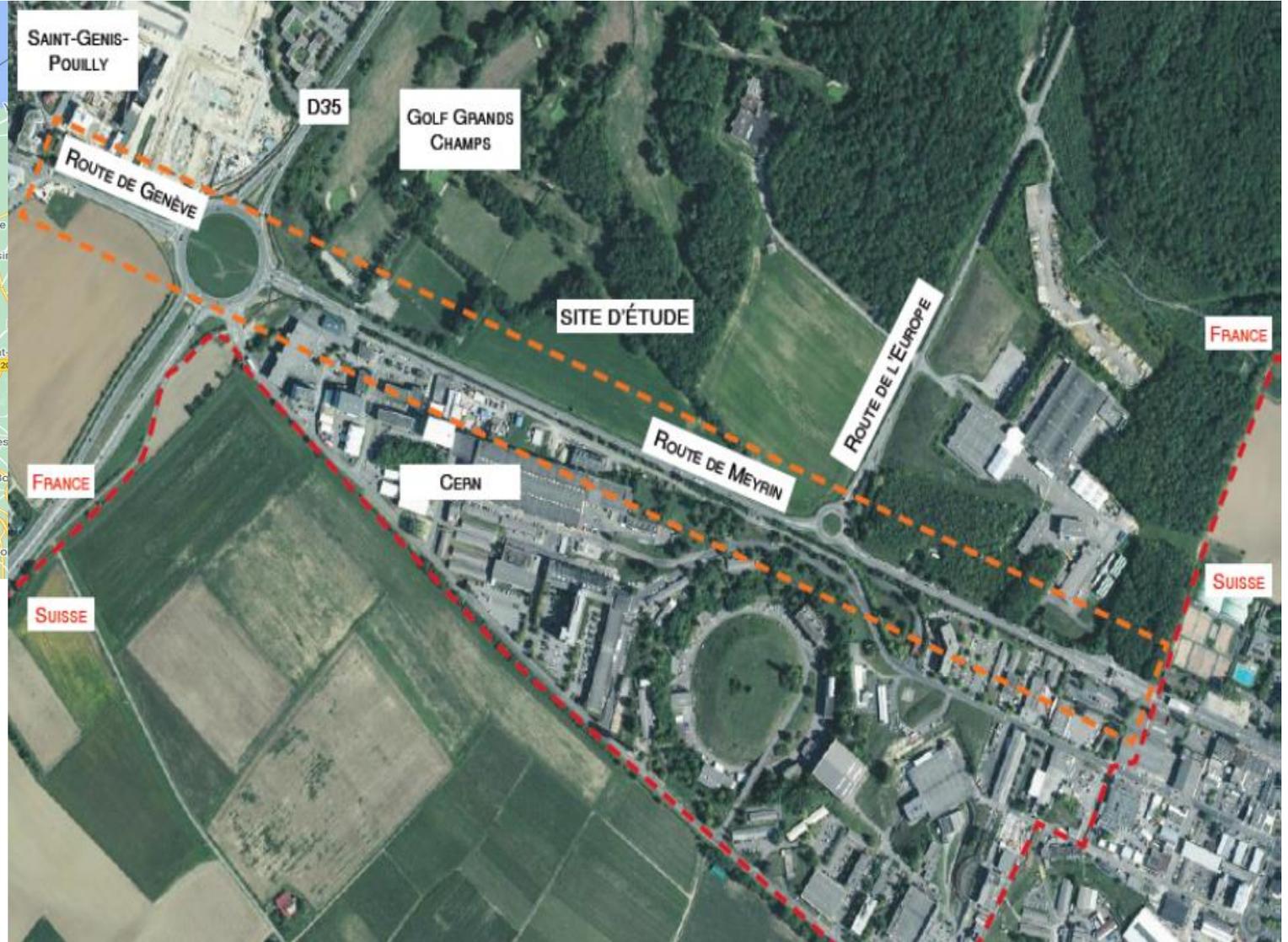


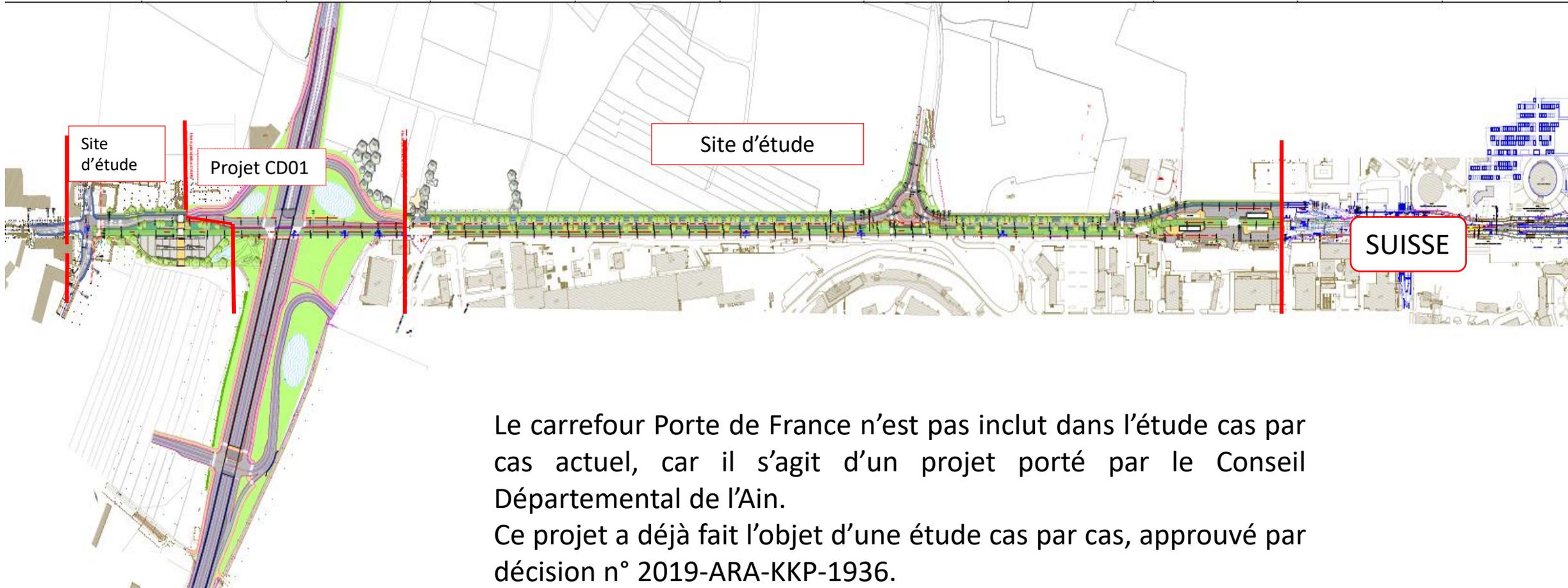
# Annexes au CERFA Cas par Cas

Aménagement de l'axe de mobilité  
reliant Saint Genis Pouilly et Meyrin

1. Plan de situation
2. Présentation
3. Cartographie et prises de vue
4. Enjeux environnementaux



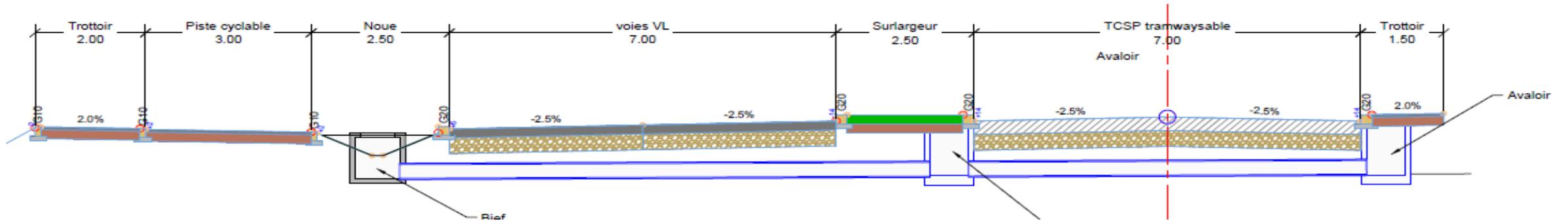
Le site est encadré au nord par le Golf des Grands Champs et au sud par le CERN. Deux giratoires se situent sur le secteur, Porte de France au nord-ouest et celui de l'Europe au sud-est. La route est bordée au nord par une haie bocagère puis par un champ, et au sud par la route départementale RD984F le long du CERN.



Le carrefour Porte de France n'est pas inclut dans l'étude cas par cas actuel, car il s'agit d'un projet porté par le Conseil Départemental de l'Ain.

Ce projet a déjà fait l'objet d'une étude cas par cas, approuvé par décision n° 2019-ARA-KKP-1936.

## 2. Présentation : Vue de la section courante



1. Le trottoir est en enrobé perméable, et la piste cyclable bidirectionnelle, en enrobé grenailé.
2. Une noue sépare les modes doux des véhicules motorisés et permet également la gestion des eaux pluviales.
3. La route départementale est maintenue au même gabarit qu'actuellement.
4. La chaussée est séparée du Bus à Haut Niveau de Service (**BHNS**) par une bande arbustive, réserve foncière pour une possible mutation en tramway ultérieure.
5. La voie du BHNS mesure 7m de large, réservée uniquement aux transports en commun.
6. Un trottoir sépare le BHNS du CERN.

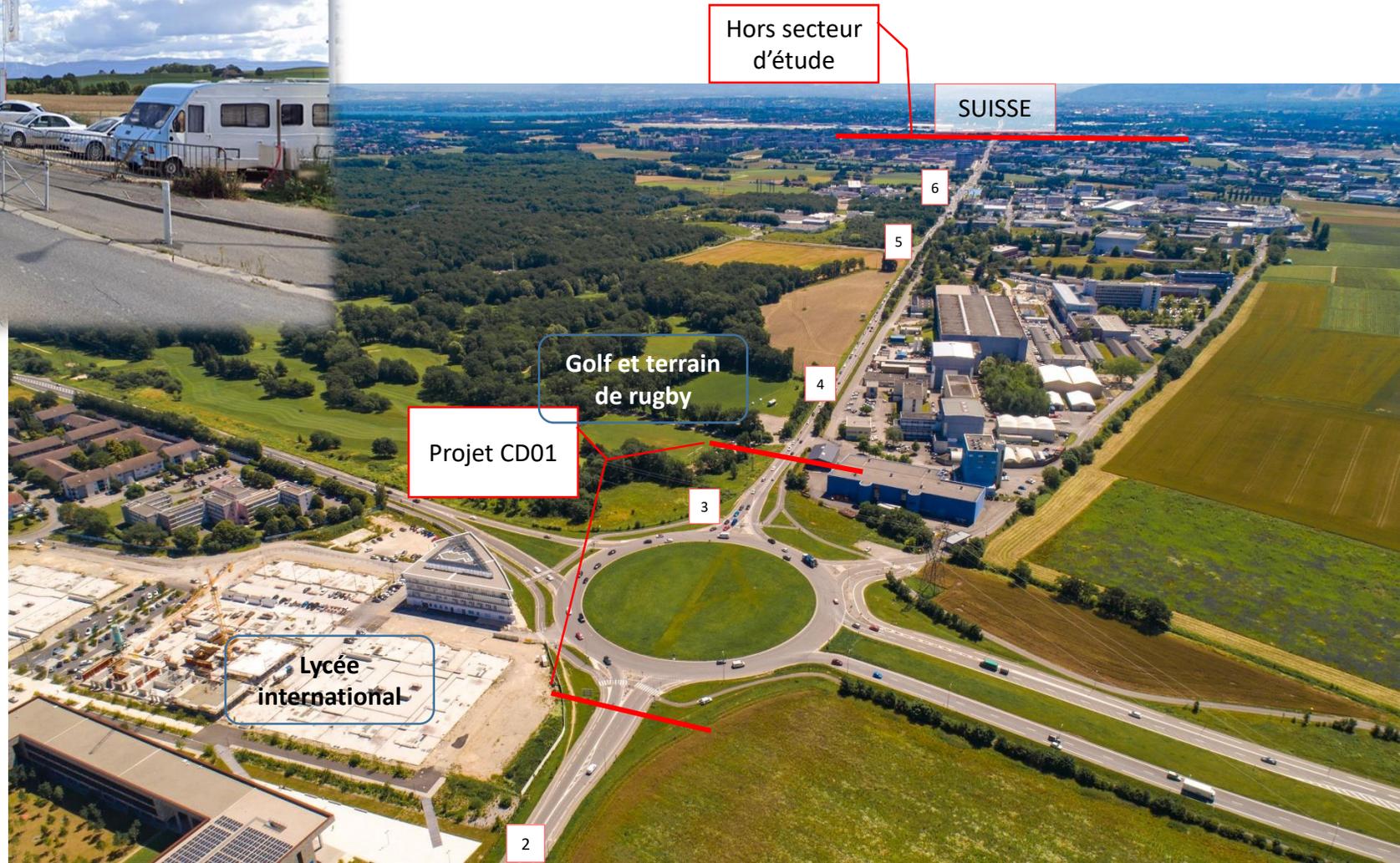
### 3. Cartographie et prises de vue



Le projet fera l'objet d'un dossier Loi sur l'eau à proximité du cours du Nant (en pointillés violet sur la carte)

### 3. Cartographie et prises de vue

1



Hors secteur  
d'étude

SUISSE

Projet CD01

Golf et terrain  
de rugby

Lycée  
international

2

3

4

5

6

2



3



4



### 3. Cartographie et prises de vue



5

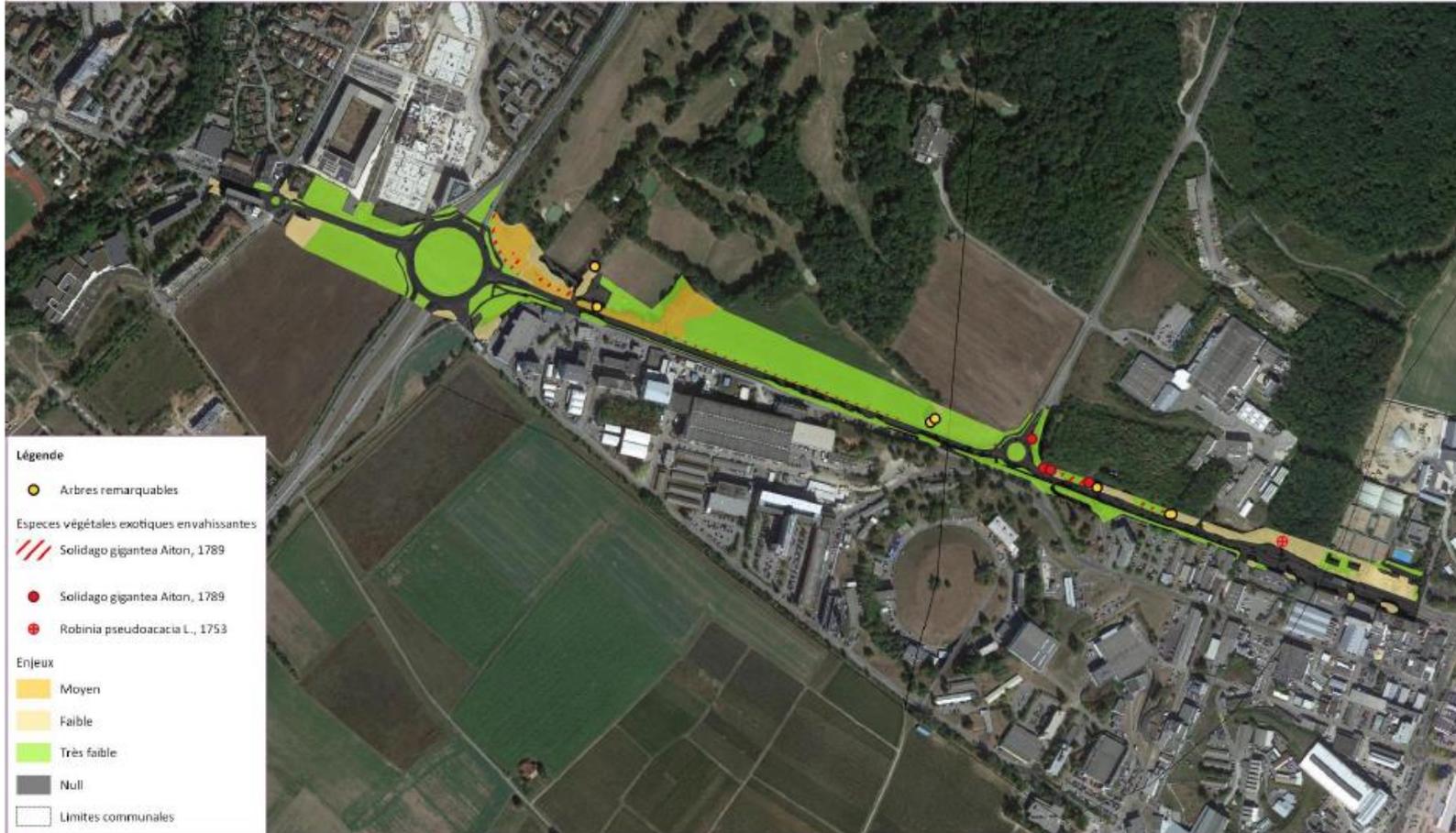


### 3. Cartographie et prises de vue

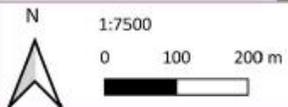


L'aménagement de l'axe de mobilité aura pour intérêt de supprimer la possibilité de parking sauvage, nuisible pour les espaces naturels

## Synthèse des enjeux écologiques



Les conclusions présentées ci-après sont tirées du rapport d'étude (en annexe) réalisé entre mars et mai 2021.



Carte réalisée le 11/05/2021

Fonds : Google Satellite®  
 Source : Bureau d'études Klasea, 2021



Cartographie des végétations (carte 1/2)



Aucune végétation caractéristique de zones humides au sens de la réglementation (classée H) n'a été relevée.

**Le lit mineur du Nant de l'Ecrâ présente ponctuellement un cortège floristique dominé par des espèces hygrophiles des roselières et des mégaphorbiaies mais est plutôt un cours d'eau du point de vue de la réglementation.**

Cartographie des végétations (carte 2/2)

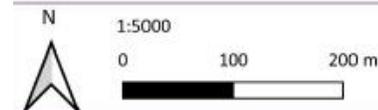


Légende

Habitats

- Chênaie pédonculée mésohygrophile (C.B : 41.23 ; EUNIS : G1.A13 ; N2000 : 9160)
- Boisements post-cultureaux (C.B : 41.39 ; EUNIS : G1.A29)
- Alignement d'arbres (C.B : 84.1 ; EUNIS : G5.1), Bosquets (C.B : 84.3 ; EUNIS : G5.2) & Haies bocagères (C.B : 84.2 ; EUNIS : FA)
- Fourrés à troène et prunellier (C.B : 31.B12 ; EUNIS : F3.112)
- Orllet nitrophile hydroclinoophile à artie dioïque (C.B : 37.72 ; EUNIS : E5.43 ; N2000 : 6430-6)
- Orllet mésoophile enrichi à patruin à feuilles étroites (C.B : 34.42 ; EUNIS : E5.22)

- Cultures intensives sur sols drainés (C.B : 82.1 ; EUNIS : I1.1)
- Cultures intensives sur sols lourds (C.B : 82.1 ; EUNIS : I1.1)
- Friches mésophiles (C.B : 87.1 ; EUNIS : I1.53)
- Friches mésoxérophiles (C.B : 87.1 ; EUNIS : I1.53)
- Haies horticoles (C.B : 84.2 ; EUNIS : FA), Jardins (C.B : 85.3 ; EUNIS : I2.2) & Parcs citadins (C.B : 85.2 ; EUNIS : I2.23)
- Villes, villages et sites industriels (C.B : 86 ; EUNIS : J1 / J4)
- Limites communales



Pré-diagnostic flore-habitats & zones humides - projet BHNS Porte de France - SCE

Carte réalisée le 10/05/2021

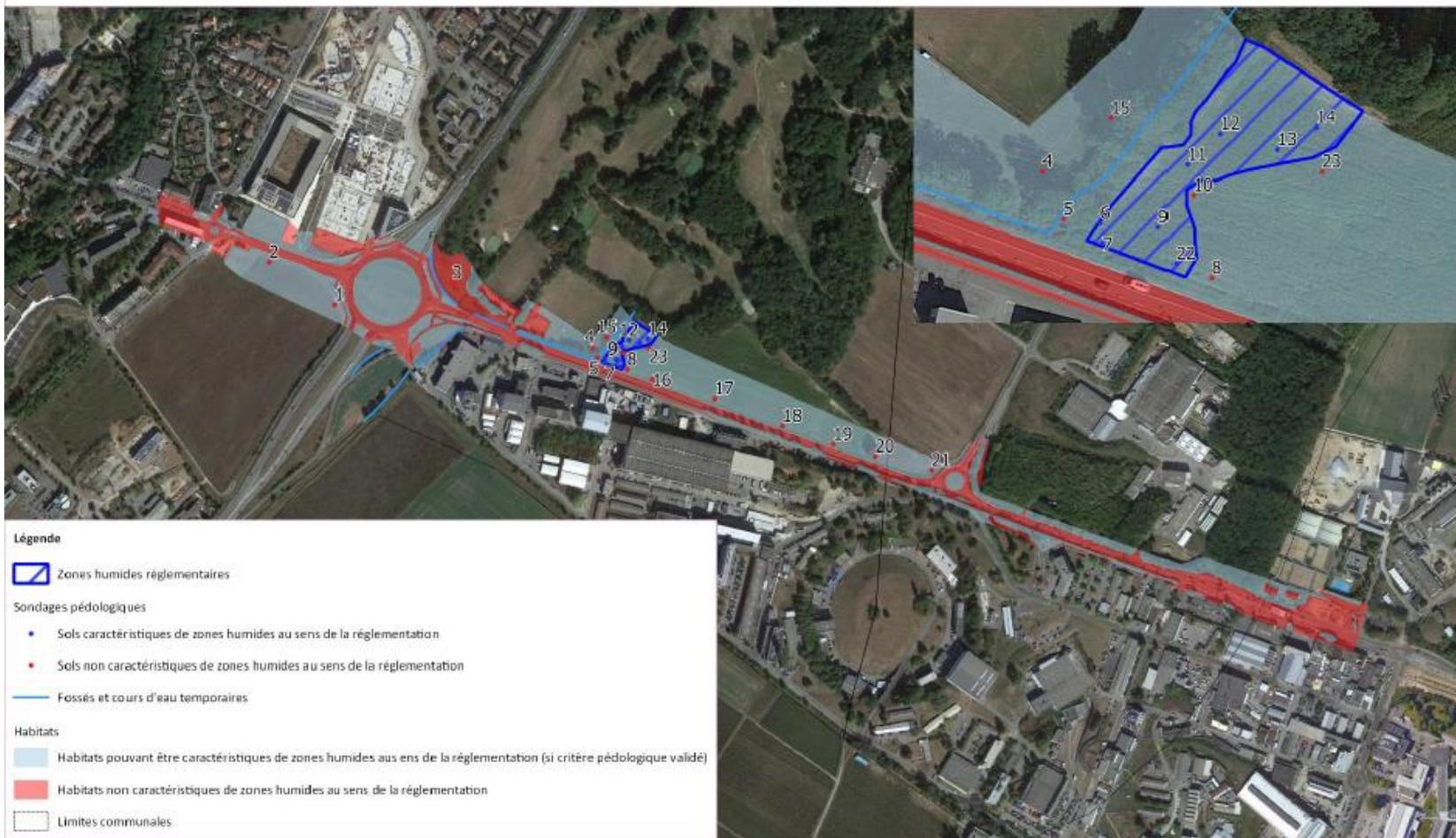
Fonds : Google Satellite®  
Source : Bureau d'études Klasea, 2021



## 4. Pré-diagnostic des enjeux environnementaux – Zones humides

### Zones humides réglementaires

SCE  
Aménagement  
& environnement

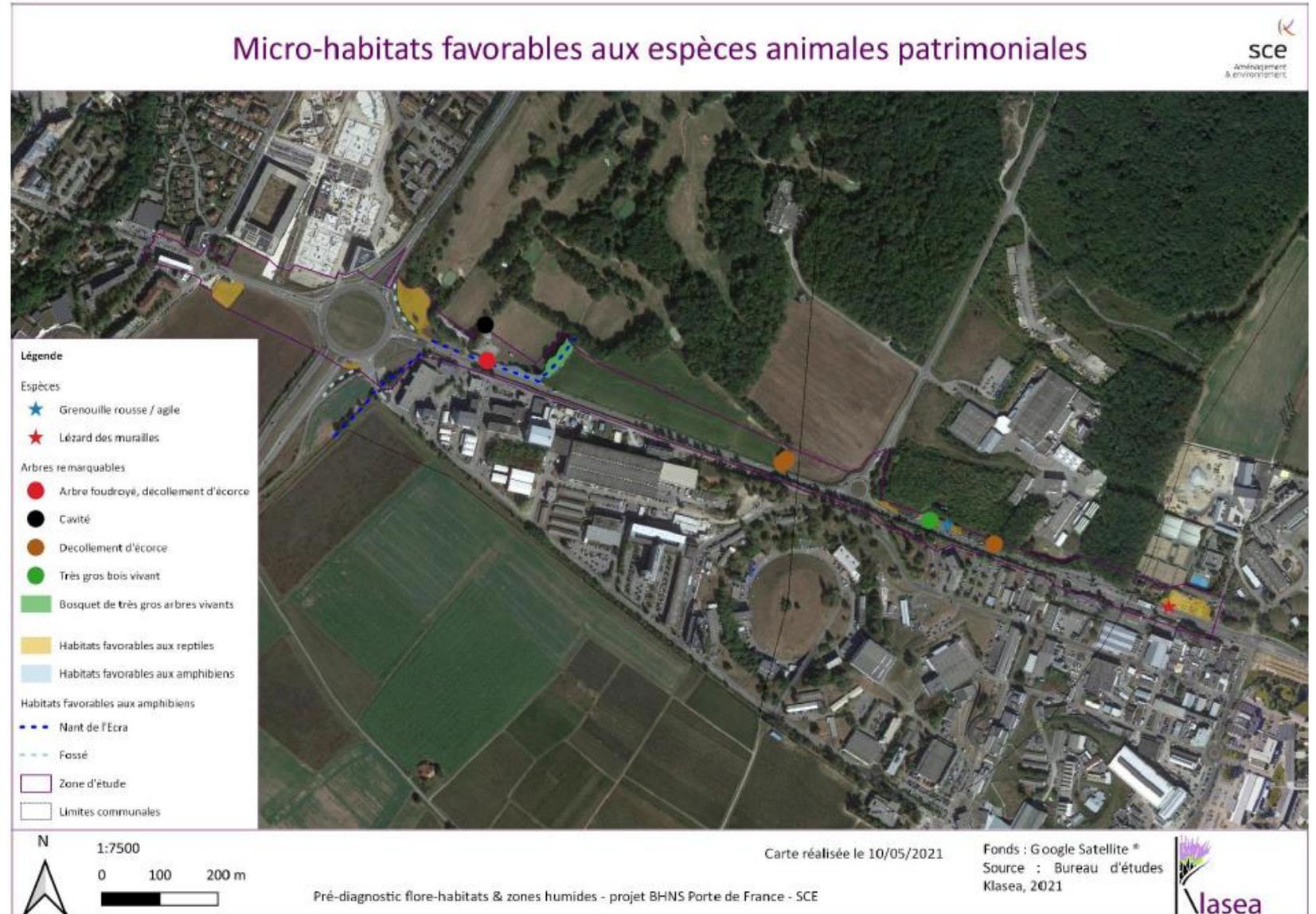


23 sondages pédologiques ont été réalisés:

- 8 mettent en évidence la présence de sols caractéristiques de zones humides au sens de la réglementation. Il s'agit de sondages présentant des traits rédoxiques avant 25 cm, se prolongeant et augmentant en profondeur au-delà de 50 cm.
- Les sondages 4 et 10 présentent également de tels traits avant 25 cm, mais la présence d'un horizon caillouteux avant 50 cm ne permet pas de les considérer comme des sols caractéristiques de zones humides au sens de la réglementation.
- Pour les sondages 5, 8, 16 à 21 et 23, les traits rédoxiques apparaissent après 25 cm. Ainsi, l'absence d'horizon réductique avant 120 cm indique que ces sols ne sont pas caractéristiques de zones humides au sens de la réglementation.

Les micro-habitats favorables à la faune patrimoniale ont été relevés. Il s'agit :

- des **fossés** et du **Nant de l'Écra** qui, bien qu'en eau de manière temporaire **favorisent le déplacement des amphibiens** ;
- des **habitats les plus favorables aux reptiles** ;
- des **arbres remarquables (très gros arbres vivants ou en partie morts)** pouvant présenter ou non des **cavités** ou des **décollements d'écorces** notamment favorables aux chiroptères.



Localisé en contexte périurbain, le site d'étude abrite des **habitats naturels et semi-naturels globalement fortement artificialisés** (friches, cultures intensives, etc.).

⇒ Potentialités écologiques fortement limitées.

Aucune espèce végétale patrimoniale observée sur la zone d'étude.

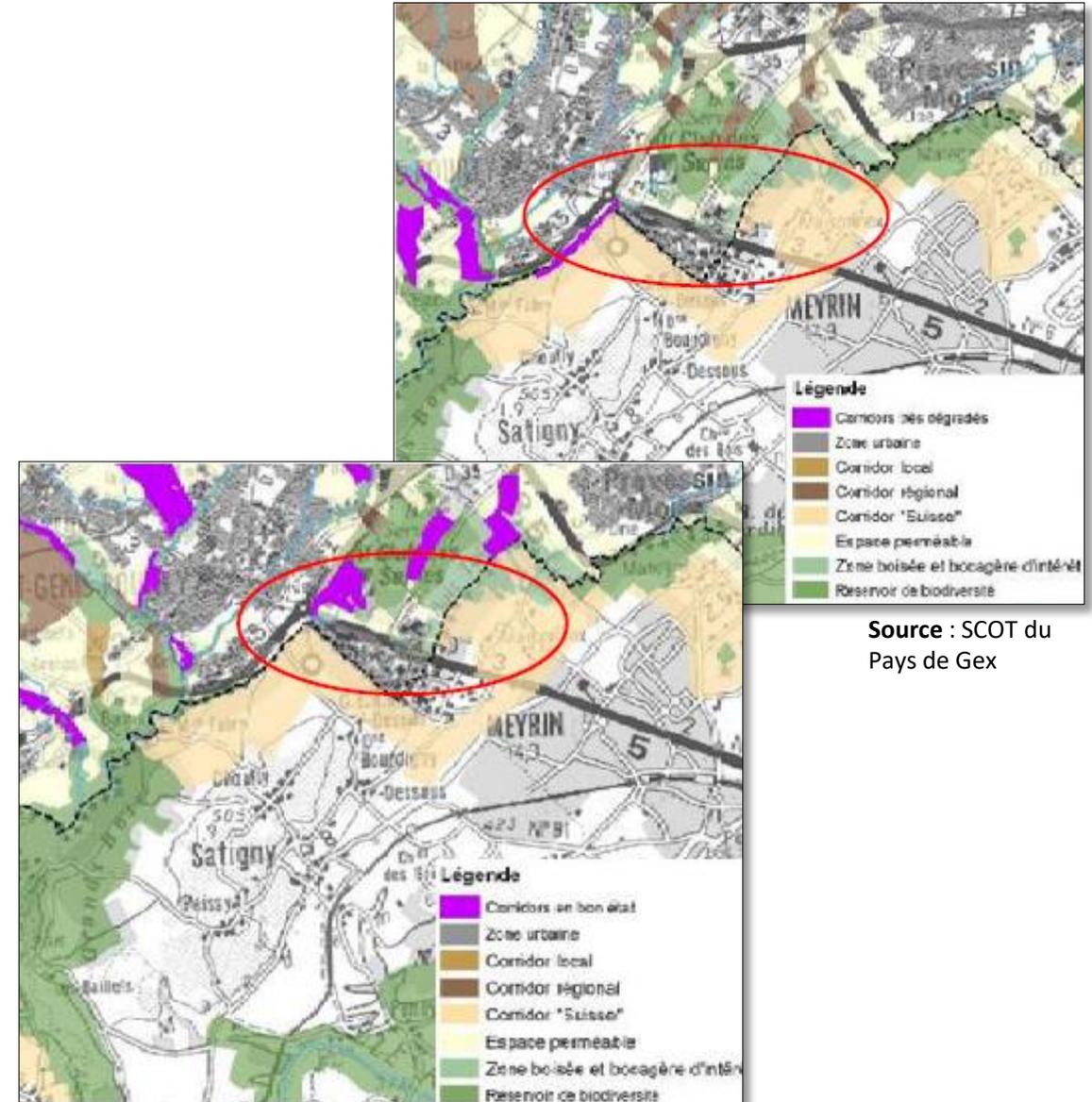
- **Mise en place de mesures de renaturation** visant à éviter l'arrivée de nouvelles espèces végétales exotiques envahissantes

Une petite zone humide de 0,21 ha (soumise à déclaration) localisée :

⇒ Un **dossier Loi sur l'Eau** sera déposé

- Les enjeux les plus importants sont liés à la présence d'un corridor écologique très dégradé (voir carte).

**Des mesures sont proposées dans le sens de la restauration de cette continuité** (voir rapport en annexe).



Source : SCOT du Pays de Gex